MAIRIE de BARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du mardi 5 septembre 2023, régulièrement convoqué le 29 août 2023

taient présents : Quentin PAQUET, Maire, Michelle PRESLES, première adjointe, Richard MAZET, troisième adjoint, Thibaut ROCHE, Mathilde LANGUE, Marc MEUNIER, Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD, Michel RICCOBENE, Patricia CHAUVE, Pascal GEORGES.

Absence(s) excusée(s): Isabelle HUC, deuxième adjointe, Léa ROIRON, Guy CARRON.

Secrétaire élu (e): Sandra GOURBIERE.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 JUIN 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE COMMUN DE SECRETARIAT DE MAIRIE

Dans le cadre de ce service commun, Loire Forez a recruté une secrétaire de mairie « volante » qui pourra intervenir à la demande des communes adhérentes en fonction des absences du personnel habituel. Le maire demande l'autorisation de signer l'avenant modifiant la convention d'adhésion.

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

CONVENTION ADHESION REFERENT DEONTOLOGUE ELUS

Nouvelle obligation pour les collectivités, il convient de désigner un référent déontologue afin de prévenir les risques de conflits d'intérêt. Le maire propose d'adhérer à la convention de référent mutualisé de Loire Forez (pas de coût fixe, mais 80€/dossier).

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

RECRUTEMENT DE PERSONNEL CONTRACTUEL SUR EMPLOIS PERMANENTS

Dans le cadre du renouvellement des emplois permanents d'ATSEM et d'Agent d'aide à la vie quotidienne des enfants, le maire propose d'ouvrir le recrutement à des personnels contractuels et d'en fixer les conditions.

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Il est proposé de louer la salle du Perron aux particuliers, uniquement pour des cérémonies se déroulant sur la commune (mariage, baptême laïque, funérailles...), de 9h à 18h. Tarif : 80€

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC AU BOURG

Suite au dépôt du permis de construire de la société GFIN au Bourg, le maire propose au conseil d'autoriser la prise en charge de l'extension du réseau électrique pour un montant prévisionnel de 42 767,16€, cette somme sera refacturée au pétitionnaire.

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le maire informe le conseil de l'avancée du projet de transformation de la ferme du bourg. Le permis de construire est en cours d'instruction. La SARL GFIN a réalisé un nouvel estimatif de la partie viabilisation/gros œuvre, et fait une proposition de vente à la commune de la partie droite de la ferme : 605 000€ HT. Les travaux d'aménagement et de finition s'élèveront à environ 400 000 €HT. Cette partie de bâtiment de 402m² pourrait accueillir :
 - A l'étage, 2 logements communaux
 - Au rez-de-chaussée, une maison d'assistants-maternelles et des professionnels de santé, ces derniers ayant été sollicités via le Bard Echos de juillet 2023 (7 professionnels intéressés à ce jour)

Le conseil donne un accord de principe à la poursuite de ce projet, mais compte tenu du montant global, il convient de travailler la prospective financière, et s'assurer de subventions possibles.

- Travaux du logement et de la cantine : les locataires vont quitter l'appartement début novembre 2023. Cela permet de prévoir des travaux de rénovation thermique début 2024 sur ce logement et sur la cantine. L'estimatif est de 80 000 € HT, et 50% de subventions sont attendues (Département, SIEL et LFA). Un plan de financement sera voté lors du prochain conseil.
- Le programme de la journée du 23 septembre (Transition écologique et inauguration des travaux du Bourg) est à retrouver sur www.bard.fr
- Une proposition de signalétique pour le Bourg est présentée. Celle-ci sera retravaillée, car trop de panneaux et trop onéreuse.
- Il est fait état de la situation alarmante de la ressource en eau (réserve en eau potable et sécheresse des rivières). Une alerte sera envoyée dans la semaine.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 16 octobre à 20h00 au Perron

Fait à BARD, le 7 septembre 2023

La secrétaire de séance Sandra GOURBIERE Le Maire Quentin PAQUET